



RETOURNER LES SOUMISSIONS Á :

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés

DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)

MODIFICATION #2

Courriel de soumission :

pc.soumissions@bidseast.pc@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de **25 mégaoctets**. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

Proposition à : l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Commentaires

Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
Opérations des approvisionnements
Cornwall, Ontario, K6H 6S2

Title-Sujet Porte d'entrée de la Rouge : un centre pour l'accueil des visiteurs, l'apprentissage et la collectivité du Parc urbain national de la Rouge, Toronto (Ontario).		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P201-20-0012/A		Date: 26 août 2020
GETS Reference No. – No de reference de SEAG PW-20-00922458		Client Ref. No. – No. de réf du client. n/a
Solicitation Closes – L'invitation prend fin :		
at – à 14h00	on – le 15 septembre 2020	Time Zone - Fuseau horaire EDT - HAE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à :		
Sheldon Lalonde sheldon.lalonde@canada.ca		
Telephone No. - No de telephone		(343) 585-3836
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction :		
See Herein – Voir aux présentes		
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Telephone No. - N° de téléphone:		
Facsimile No. - N° de télécopieur:		
Email – Courriel :		
Signature		Date

DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)

MODIFICATION #2

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION:

- 1) Document ajouté : << 201-04948-00 Rouge Park Gateway - Geotechnical Data Report >>;
- 2) Document ajouté : << Réunion des soumissionnaire - Porte d'entrée de la Rouge >> ;
- 3) Section « 3.2.1 Réalisations du proposant dans le cadre de projets » est supprimé et remplacé par :

3.2.1 Réalisations du proposant dans le cadre de projets (maximum 60 points)

Décrire les réalisations et l'expérience du proposant à titre d'expert-conseil principal dans le cadre de projets.

Choisir un **maximum** de **3** projets **terminés** entrepris **au cours des 15 dernières années**. Les propositions présentées par une coentreprise ne doivent pas excéder le nombre maximal de projets. Seulement les **3** premiers projets présentés dans l'ordre seront examinés et tous les autres ne recevront aucune considération, comme s'ils n'avaient pas été soumis.

Renseignements à fournir :

- Étendue des services - liste détaillée des services.
- Valeur de construction du projet.
- Plan de travail - description détaillée des tâches et des produits à livrer
- Confirmation de la composition de l'équipe complète de projet, y compris les noms de l'expert-conseil, des sous-experts-conseils et des spécialistes ainsi que leur rôle dans le cadre du projet.
- Organigramme indiquant les titres des postes et les noms des titulaires (équipe de l'expert-conseil). Plan d'affaire de la coentreprise, composition de l'équipe et responsabilités, le cas échéant
- Relève prévue
- Profils des postes clés (responsabilités et affectations spécifiques)
- Description d'un plan d'action des services, y compris les stratégies de mise en oeuvre et l'ordre d'exécution des activités principales
- Techniques d'assurance et de contrôle de la qualité.
- Rapports hiérarchiques
- Stratégies de communication, incluant les communications avec le client, les intervenants et l'entreprise de conception de l'expérience du visiteur.
- Délai de réponse - démontrer comment les exigences relatives au délai de réponse seront satisfaites.

Le proposant (tel que défini dans l'article IG2 intitulé « Définitions » de la clause R1410T Instructions générales aux proposants) doit posséder les connaissances des projets ci-dessus. De l'expérience de projets antérieurs d'entités autre que de celle du proposant ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation à moins que les entités font partie de la coentreprise du proposant.

Veuillez indiquer les projets qui ont été réalisés dans le cadre d'une coentreprise et les responsabilités de chacune des entités membres de cette coentreprise dans chaque projet.

4) Liste des entreprises participant à la conférence téléphonique :

AECOM	MJMA
Baird Sampson Neuert Architects	Moriyama & Teshima Architects
Brook McIlroy	Perkins & Will
Coolearth Architecture	Quasar Consulting Group Inc.
DTAH	Raimondo & Associates Architects Inc.
Entro	superkul
Kongats Architects	WILLIAMSON
LGA Architectural Partners	Zeidler Architecture

5) Questions, réponses, clarifications :**PROPRE À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :**

1. De nombreux systèmes de durabilité sont relevés, Living Building Challenge, Maison passive et le niveau platine de la norme LEED, ainsi que le niveau « Or » exigé par la Directive sur les immeubles écologiques de Parcs Canada (2012). L'objectif et la certification sont utilisés de manière interchangeable dans une certaine mesure. Il est clair qu'il y a un programme ambitieux et passionnant, et qu'il serait utile de comprendre un champ d'application plus précis à assumer pour les frais.

Réponse : Parcs Canada s'est engagé à suivre la stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada (<https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/innovation/ecologiser-gouvernement/strategie.html>), notamment en matière d'élaboration d'infrastructures fiables, durables, résilientes et de qualité pour soutenir le développement économique et le bien-être humain, en mettant l'accent sur un accès équitable pour tous.

- À compter de 2022, toutes les nouvelles constructions de Parcs Canada devront être neutres en carbone - nous chercherons donc à obtenir au minimum une certification de neutralité en carbone.
- Ce projet vise également une amélioration de 60 % de la consommation d'énergie par rapport à l'édition 2020 du nouveau code du bâtiment. Nous examinerons le budget énergétique en utilisant, par exemple, l'approche de la norme Maison passive.
- L'objectif est de construire des bâtiments à consommation énergétique nette zéro d'ici 2030.

Nous déterminons actuellement les certifications précises que nous envisagerons, et les communiquerons aux soumissionnaires retenus et en discuterons avec eux.

2. Interface entre les responsabilités et les rôles principaux et l'entreprise de conception de l'expérience du visiteur.

Réponse : Veuillez-vous reporter à la demande de propositions ainsi qu'aux annexes pour obtenir une description détaillée des rôles et des responsabilités liées aux deux contrats. Les appendices C et D fournissent également des détails additionnels à cet égard.

LES QUESTIONS REÇUES PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE AVANT LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES :

3. Le critère 3.2.1 Réalisations du proposant demande au proposant de présenter trois projets entrepris au cours des dix dernières années. Étant donné que l'on n'entreprend pas souvent des projets d'expérience dans les centres d'accueil, l'Agence Parcs Canada (APC) envisagerait-elle de modifier cette exigence pour inclure les projets entrepris au cours des 15 dernières années ?

Réponse : Oui. L'Agence Parcs Canada modifiera la demande de propositions de manière à tenir compte d'une période de 15 ans pour cette exigence.

4. Quelles sont les qualifications requises pour l'ingénieur en environnement ?

Réponse : Un baccalauréat ès sciences en génie environnemental, ou un diplôme équivalent. (Il existe souvent un volet spécialisé dans le cadre des programmes de génie civil.)

5. L'Agence Parcs Canada pourrait-elle définir l'ancienneté des membres du personnel en fonction des années d'expérience souhaitées pour les principaux cadres supérieurs ?

Réponse : La personne doit avoir une expérience de travail minimale de 15 ans.

6. La section 3.1.2.3 de la demande de propositions identifie un ingénieur en environnement qui fera partie de l'équipe d'experts-conseils. Peut-on définir la portée de cette consultation?

Réponse : L'ingénieur en environnement collaborera avec les scientifiques environnementaux de l'Agence Parcs Canada, l'architecte principal, les planificateurs, les techniciens en déchets dangereux, les ingénieurs, et d'autres spécialistes pour relever les défis environnementaux et atteindre les objectifs de durabilité. Pour aider à atteindre les objectifs de construction durable pour le site de la Porte d'entrée de la Rouge, l'ingénieur en environnement participera aux efforts de conception pour améliorer le recyclage, l'élimination des déchets, la santé publique, et le contrôle de la pollution de l'eau et de l'air. Ils s'efforceront de prévoir comment les conceptions proposées interagiront avec les autres composantes du projet.

7. La section 3.1.2.4 de la demande de propositions identifie l'ingénieur géotechnique qui fera partie de l'équipe d'experts-conseils. Même si les architectes peuvent coordonner les services des ingénieurs géotechniques et le font, veuillez noter que l'Ordre des architectes de l'Ontario ne recommande pas aux architectes de retenir les services de ces ingénieurs directement dans le cadre de leur contrat.

Réponse : L'Agence Parcs Canada a entrepris une étude géotechnique sur le site. Un rapport sur les données géotechniques a été réalisé et sera fourni en annexe à la demande de propositions. Tout service dépassant le cadre du rapport géotechnique actuel sera une exigence du présent contrat.

8. La section 6.3.3 de l'annexe D : Énoncé de projet indique qu'une modification de zonage pourrait être nécessaire. Le zonage actuel de la propriété est-il connu?

Réponse : Notez que les règlements municipaux de zonage ne s'appliquent pas aux terres des parcs nationaux car ces dernières relèvent de la compétence fédérale. Les considérations relatives au zonage et à la délivrance de permis devront être examinées pour toute proposition de raccordement de services aux infrastructures municipales.

LES QUESTIONS REÇUES PENDANT LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES :

9. Le montant de 2,65 millions de dollars qui est prévu pour les éléments de l'expérience du visiteur est-il inclus ou non dans le budget de construction de 13 millions de dollars?

Réponse : Ce montant ne fait pas partie du budget de construction.

10. Pourriez-vous clarifier les deux (2) options de conception expérientielle... intègrent-elles (1) un concept de conception de l'expérience du visiteur, ou (2) plusieurs concepts de conception de l'expérience du visiteur ? C'est-à-dire, y a-t-il deux (2) ou quatre (4) concepts qui sont attendus par l'entreprise d'architecture et de génie en fin de compte ?

Réponse : Nous recherchons un total de deux concepts unis pour ce produit livrable.

11. Comment le budget de 13 millions de dollars a-t-il été établi ?

Réponse : Le budget a été établi en tenant compte d'un coût estimatif par pied carré et des besoins liés à l'aménagement de l'emplacement.

12. Un tiers sera-t-il embauché par l'Agence Parcs Canada pour faciliter la consultation ?

Réponse : Le soumissionnaire retenu devra animer une série d'ateliers de conception intégrée en coordination avec l'entreprise de conception de l'expérience du visiteur, comme il est indiqué dans l'énoncé des travaux. Parcs Canada dirigera toutes les consultations avec les membres du Cercle consultatif des Premières Nations (CCPN), avec la participation du soumissionnaire retenu et de l'entreprise de conception de l'expérience du

visiteur. L'Agence Parcs Canada, ou une entreprise tierce de consultation, animera les séances et les plateformes de consultation publique en ligne et en personne lors de la phase de conception ou de conception schématique, comme il est indiqué à l'annexe C : Coordination des travaux de la firme d'architecture et de la firme d'expérience du visiteur.

13. Pourriez-vous préciser le champ d'application de la conception graphique et de la signalisation ?

Réponse : L'Agence Parcs Canada suivra les normes relatives à l'image de marque de l'Agence en ce qui concerne la signalisation réglementaire et extérieure. Le soumissionnaire retenu recevra des directives concernant la signalisation normalisée. Enfin, toute signalisation graphique fera partie du marché distinct concernant l'expérience du visiteur. (Vous réferez également à l'appendice D, 7. Conception graphique et panneaux de signalisation).

14. Quels sont les principaux éléments du calendrier ? Le calendrier (en particulier celui concernant le début du concept jusqu'à l'avant-projet) est relativement long pour un bâtiment de cette envergure. Est-ce que cela s'explique principalement par le calendrier des consultations ou y a-t-il des facteurs tels que les passerelles de financement ? Le projet est-il entièrement financé ?

Réponse : Le projet est entièrement financé. Le calendrier du projet prévoit du temps pour consulter les parties externes, dont 10 Premières Nations, afin de réaliser la vision de la conception collective avec les Autochtones. Si le calendrier peut être accéléré tout en répondant aux exigences relatives à l'engagement, cela pourrait être souhaitable.

15. Y a-t-il des périodes du calendrier où le travail de l'expert-conseil sera interrompu ... ou s'agit-il d'une période de service continu ?

Réponse : Il peut y avoir une pause de six mois pendant le processus d'appels d'offres pour la construction. Toutefois, un soutien peut s'avérer nécessaire pour répondre aux questions pendant cette période. La charge de travail ne devrait pas être constante - il faut s'attendre à quelques pauses pendant les périodes où l'Agence Parcs Canada examinera les différents produits livrables.

16. Les soumissionnaires de l'entrepreneur général seront-ils préqualifiés? Si c'est le cas, participerons-nous au processus de préqualification ?

Réponse : Certaines options seront envisagées lorsque nous arriverons à ce stade du projet. Nous prévoyons qu'il sera nécessaire d'apporter un certain soutien au cours du processus de sélection.

17. L'Agence Parcs Canada fournira-t-elle un levé topographique existant ou l'expert-conseil est-il chargé de réaliser un levé topographique ?

Réponse : Oui, nous disposons d'un levé topographique qui sera fourni au proposant retenu. Il pourrait être nécessaire d'obtenir des mesurages additionnels localisés.

18. En raison de la COVID-19, des réunions et des ateliers de conception virtuelle seront-ils organisés ?

Réponse : Oui, c'est une option. Nos partenaires sont outillés pour une mobilisation virtuelle.

19. La liste des entreprises participant à la présente conférence téléphonique sera-t-elle distribuée ?

Réponse : Oui.

20. En rapport avec la question de l'enquête - pouvez-vous expliquer pourquoi la portée géotechnique est ajoutée à la portée de l'expert-conseil ?

Réponse : Consulter la question n° 7.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE DEMANDE RESTENT LES MÊMES